

# MAIRIE DE MÉOLANS-REVEL

Février 2022



## CHERS HABITANTS DE MÉOLANS-REVEL,

Cette année encore les évènements nous privent de cette rencontre, fort agréable, que nous appelons « cérémonie des vœux ». Si dans le courant de l'année on nous permet de nous réunir à nouveau sans contrainte, nous organiserons une réunion publique conviviale afin de vous donner, de vive voix, des informations sur la vie communale.

Dans l'attente, les membres du conseil municipal et moi-même, nous vous souhaitons un peu tardivement, une bonne année. Que 2022 vous comble de paix, de joie, de quiétude et de mansuétude.

Ne nous laissons pas envahir par la peur, restons dans l'Espérance !

Pour conclure, une citation de Sénèque :  
« Que de fois nous mourons de notre peur de mourir. »

Alors Vivons !!!! La Vie est belle !  
Au plaisir d'une prochaine rencontre...  
Le Maire, Daniel MILLION ROUSSEAU

La FIBRE est annoncée sur la commune fin 2022



## VIE COMMUNALE

**La Maison de « Pié jala » a vécu :** Le 7 décembre dernier la grosse pelle mécanique des démolisseurs a eu raison de la maison de « Pié jala » en vue de l'élargissement du CD900. Quand on consulte le cadastre napoléonien, on s'aperçoit que sur la parcelle dite de « Pié jala » (le pied gelé) aucune maison n'y figure.

En 1824 un nommé DERBEZ Pierre vend ces terres labourables à VINATIER Joseph Félix de Méolans, son fils Yacinthe Frédéric, notaire à Méolans en héritera.

La parcelle qui nous intéresse appartient toujours à Yacinthe quand apparait pour la 1<sup>er</sup> fois la maison sur le registre des impôts en 1882. On peut donc facilement supposer que cette maison a été construite après le percement de la route actuelle, soit après la guerre de 1870.

En 1914 Yacinthe VINATIER vend la parcelle section A n° 1218 où se trouve la maison, à la compagnie des chemins de fer PLM en vue de la création de la ligne Chorges-Barcelonnette. Hélas ! On ne verra jamais le train puisque les travaux se sont arrêtés au Martinet en 1938.

En 1960 l'administration des domaines revend les parcelles considérées et en 1966 on trouve comme propriétaire Mme RAMON Vincent, veuve née VINATIER Yvonne Rose. Le fait que cette maison a longtemps été mise sous séquestres explique certainement son état de vétusté et son délabrement inéluctable.

C'était pourtant une belle maison aux murs chaulés avec de grandes fenêtres et une cheminée à l'âtre monumental. En dessous se trouvaient 3 potagers qui étaient des cavités où l'on déposait des braises sous une grille afin de tenir les plats au chaud ou de les faire mijoter. On peut supposer que c'était en quelque sorte une annexe du Restaurant VINATIER qui se trouvait en dessus de la route. Aujourd'hui il ne reste plus que quelques photos et le souvenir que l'on garde... Curieuse destinée pour cette maison qui, par le rail ou par la route, était inexorablement condamnée.

*Sources : Archives communales de Méolans-Revel, Témoignage de M. Émile TRON, ancien Maire et quelques suppositions !! Texte de M. Christian MICHEL*



## LA MAISON DU BOIS

**La Mairie cherche un nouveau responsable de la Maison du Bois pour le mois de mai :** La Maison du Bois a été créée en 2006 comme une vitrine de la filière bois. Elle comprend un lieu d'exposition pour les artisans locaux, un espace de découverte muséographique, un atelier de démonstration, un espace boutique ainsi qu'une scierie hydraulique remise en état (démonstration en saison).

## LA BIBLIOTHEQUE

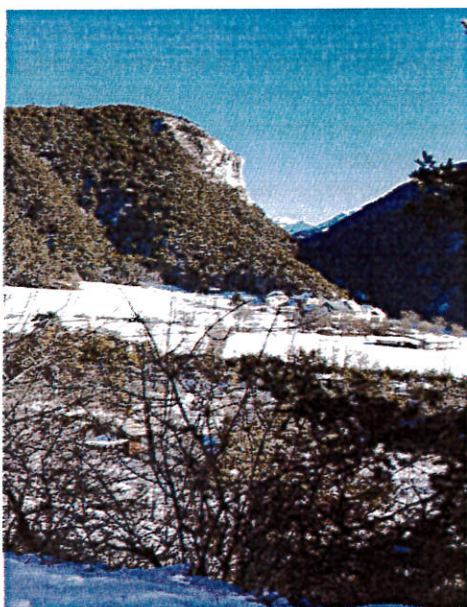
Elle est ouverte, n'hésitez pas à venir prendre des livres !

Mardi : 15h-17h

1 mercredi sur 2: 14h-16h

Vendredi : 14h-16h

Tous les vendredis Benoît est là pour tout problème ou conseil liés à l'informatique ainsi que pour le prêt des livres.



## COMITE DES FÊTES



**Samedi 23 avril – Lac de Rioclar : Fête de la pêche,** toute la journée, réservée aux enfants de 2 ans à 12ans. Restauration sur place : grillades, gâteaux et boissons.

## CCAS - ANIMATIONS

**Vendredi 25 février – Mairie la Fresquièrre :**

Diaporama présenté par Jean Navarette

**Les mardis, du 29/03 au 26/04 au Lauzet :**

Ateliers « relaxo bien être » par Misha Bancquart, sophrologue

Renseignements : Céline : 04.92.81.94.08 ou [ccas.meolansrevel@orange.fr](mailto:ccas.meolansrevel@orange.fr)

**NOUS CONTACTER 04.92.81.08.69**

<http://www.meolans-revel.fr/>

Lundi - vendredi 9h-11h30 / 14h-17h30

Mercredi 9h-11h30 -

La Maison du bois accueille chaque année plus de 8 000 visiteurs dont près de 150 classes en séjour dans la Vallée.

Après 15 ans d'existence et avec le départ de son directeur, la Maison du Bois doit se repositionner, trouver de nouveaux projets. Sous la responsabilité des élus de la commune, le responsable de la Maison du Bois sera chargé des missions suivantes :

- **Développement de projets** : évolution de la Maison du Bois vers une « Maison du Bois et de la Forêt », développement d'animations, reprise des Fêtes du Bois, révision de la muséographie, création de partenariats, projet d'agrandissement (salle de réunion), lien avec la Charte Forestière...
- **Communication** : augmenter la visibilité de la Maison du Bois localement (Vallée de l'Ubaye) et à plus large échelle, mise en avant sur les réseaux sociaux, lien avec les autres acteurs du territoire
- **Assurer le fonctionnement quotidien** : accueil du public et animation pour les groupes, gestion de la boutique et des stocks, relations avec les artisans, suivi des dépenses/recettes (régie communale), gestion du planning des réservations ; intégration de la Maison du Bois dans des circuits touristiques (autocars...)
- **Gestion du personnel** (1 responsable de l'atelier à plein temps pour les démonstrations et la fabrication des objets, et 1 personnel d'accueil l'été à 20h/semaine, travail le samedi & dimanche en saison d'été) : congés, planning...

Pour tous renseignements, fiche de poste complète... merci de contacter la Mairie.

## LE GÎTE DU LAVERQ

**Bilan de la 1<sup>er</sup> année de fonctionnement : 1.046 nuitées et 75.512€ de chiffre d'affaire (73% pour le gîte et 27% pour la buvette).** Les utilisateurs du gîte sont des randonneurs, des associations et des familles. des produits locaux de qualité ont été servis, le potager a fourni les salades et les pommes de terre. La fréquentation est forte en février, juin à septembre et pour la période de Noël (100 nuitées sur 1 semaine cette année).

Améliorations à apporter :

- Les gérants proposent au conseil municipal l'**ouverture en fin de semaine sur réservation à partir de septembre, ainsi que l'ouverture pour les vacances de la Toussaint ;**
- Le conseil municipal souhaite la **mise en place d'un petit espace boutique** (avec produits locaux et objets de la Maison du Bois), **l'organisation d'évènements et animations** (conférences, expositions...), une **meilleure communication locale** et l'enrichissement du Site Internet, ainsi que l'amélioration de la décoration intérieure et du coin bibliothèque ;
- La possibilité de paiement par CB, ainsi que la diversification de la restauration hors réservation devront aussi être étudiées ;
- Les gérants remercient les employés communaux qui récupèrent les poubelles du gîte sur place en juillet et août.

## LES ENFANTS

**La scolarité des enfants en dehors de la commune a un coût :** Tous les ans la Mairie prend en charge les coûts liés à la scolarisation des enfants de la commune dans une autre commune. Ce coût varie chaque année, il est de l'ordre de 800€/an pour un élève de primaire et de 1.500€/an pour un élève de maternelle.

**Carnaval de l'école : Le mardi 1<sup>er</sup> mars, déambulation dans les rues du Lauzet-Ubaye !** Les enfants assisteront à un spectacle à 10h dans la salle municipale du Lauzet, puis ils déambuleront dans les rues et mangeront au Relais du Lac. Retour à l'école pour 16h pour partager des crêpes avec les parents.

## ÉTAT CIVIL

**Naissances :** Luna HONORÉ le 16 décembre 2021 et Baptiste MILLION ROUSSEAU le 9 janvier 2022. Tous nos vœux de bonheur à ces enfants et à leur famille !

**Décès :** M. Christian REYNAUD le 11 janvier

M. Joël GABBIADINI le 4 février